



SYLVIA PINEL  
MINISTRE DE L'ARTISANAT, DU COMMERCE ET DU TOURISME

*Communiqué de presse*

[www.artisanat-commerce-tourisme.gouv.fr](http://www.artisanat-commerce-tourisme.gouv.fr)

*Communiqué de presse*

Twitter : @ministere\_ACT

Paris, le 23 décembre 2013  
N°333

## **Sylvia PINEL salue le renouvellement du crédit d'impôt maître-restaurateur pour 2014**

En adoptant le projet de loi de finances rectificative, le Parlement a prolongé le crédit d'impôt maître-restaurateur pour l'année 2014. Cette mesure, défendue par Sylvia PINEL, ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme, vise à développer la qualité dans les restaurants, une des dix priorités de la ministre pour la restauration.

Ce crédit d'impôt est accordé aux professionnels qui viennent d'obtenir le titre de maître-restaurateur ou son renouvellement, c'est-à-dire qui s'engagent pour la qualité de leur établissement et garantissent une cuisine 100% fait maison.

Il s'élève à 50% des dépenses engagées par le restaurateur pour moderniser son établissement sur les trois premières années, dans la limite de 30 000 euros, soit un crédit d'impôt pouvant atteindre 15 000 euros. Le restaurateur peut à nouveau solliciter le bénéfice du crédit d'impôt lors du renouvellement de son titre, qui a lieu tout les quatre ans.

En France, 2 500 restaurateurs sont aujourd'hui détenteurs du titre de maître-restaurateur. Sylvia PINEL souhaite moderniser et encourager son développement, et le renouvellement de ce crédit d'impôt y contribuera.

### **Contacts Cabinet de Sylvia PINEL**

Nathalie ROYER et Sophie DULIBEAU : 01 53 18 44 50 - [sec-mact-presse@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:sec-mact-presse@cabinets.finances.gouv.fr)